



VILLE DE ARUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Dans sa séance du 26 février 2026, le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

- Délibération n°2026/06 Adoptant le budget principal unique de l'exercice 2026
- Délibération n°2026/07 Adoptant le budget annexe unique de l'eau de l'exercice 2026
- Délibération n°2026/08 Approuvant la prise en charge du déficit du budget annexe de l'eau par le budget principal de l'exercice 2026
- Délibération n°2026/09 Adoptant le budget annexe unique des déchets ménagers de l'exercice 2026
- Délibération n°2026/10 Décidant sur l'exercice 2026 de la constitution de provisions pour risque d'irrecouvrabilité
- Délibération n°2026/11 Autorisant la prise en charge des frais téléphoniques d'un agent communal, Mathias COENYE
- Délibération n°2026/12 Approuvant la constitution et le fonctionnement d'un groupement de commandes entre les communes de ARUE, PAEA, PIRAE, PUNAAUIA et TEVA I UTA pour la passation de marchés publics relatifs à l'acquisition d'un progiciel comptable et financier, et autorisant le Maire à signer la convention constitutive dudit groupement
- Délibération n°2026/13 Créant cinq emplois permanents à temps complet (chef opérateur) au Centre de Traitement de l'Alerte de la Ville de Arue

Fait à ARUE, le 27 février 2026

Madame le Maire


Teura IRITI

